

La santé est un processus physiologique d'adaptation au milieu, son lien avec l'écologie est primordial.

- Si les conditions de l'environnement et les impératifs écologiques sont négligés ou secondaires, la santé des individus et la survie des espèces ne peuvent que se détériorer.
- Quels sont les processus qui rendent l'individu adaptable à son environnement et réactif aux perturbations de celui-ci ?
- Comment activer naturellement les processus fonctionnels d'adaptabilité et de réactivité, afin de diminuer la vulnérabilité et la nécessité du recours aux médicaments et aux antibiotiques ?

Philippe Labre, Docteur-vétérinaire, conseil et formateur
en santé naturelle pour l'élevage durable ou biologique

Le lien primordial entre la **santé** d'un être vivant et son **écosystème** (le milieu physique, biologique et social qu'il partage avec ses congénères et d'autres espèces) n'est pas reconnu à la hauteur de son importance. **Admettre ce lien impliquerait de remettre en question des orientations non soutenables**, fondées sur la croissance économique indéfinie et l'exploitation irraisonnée des ressources naturelles et de l'énergie. Seuls les risques majeurs les plus évidents sont admis, tels que la nocivité des molécules de synthèse ou l'impact du réchauffement climatique, quand ils ne sont pas contestés. **La corrélation entre les conditions du milieu et la santé fait l'objet d'un déni**, en particulier par les décideurs et les technocrates, qui restent aveugles aux incohérences et à la non-viabilité du système qu'ils imposent. Des définitions, des dogmes scientifiques, des méthodes conventionnelles et des cadres réglementaires ignorent ou contredisent des réalités biologiques et écologiques incontournables, parfois même le simple bon sens. Un biologiste propose des définitions *réalistes* et une compréhension *opérationnelle* des processus physiologiques de la santé, qui tiennent compte de la complexité et de l'interdépendance du vivant, permettant de répondre de manière adaptée aux impératifs sanitaires et écologiques actuels, et à la préservation de la vie.

Cet article aborde des notions simples de biologie, d'écologie et de physiologie de la santé. Il rappelle des lois biologiques évidentes, incontournables pour assurer un fonctionnement optimisé et pérenne du vivant, mais qui sont négligées ou ignorées par les méthodes et les dogmes conventionnels actuels. Il présente également un mode de gestion physiologique de la santé, dont l'efficacité est validée, compatible avec les impératifs biologiques et écologiques préalablement définis.

La dernière version de cette communication est disponible sur www.ourlivingworld.eu, page Documents et liens

Respecter les processus fondamentaux et les équilibres dynamiques du vivant

Des équilibres dynamiques permettent le bon déroulement et la pérennité des processus du vivant et de la santé, mais leur complexité extrême et leur interdépendance en rendent la maîtrise par la science inaccessible. Par contre, l'observation ouverte de leur fonctionnement nous donne des clés pour **comprendre, respecter et utiliser favorablement** ces processus biologiques et écologiques naturels. L'évolution technico-économique des sociétés occidentales a occulté des lois naturelles fondamentales, en particulier la notion d'**équilibre autorégulé des systèmes vivants complexes**, dont le fonctionnement et l'importance sont présentés ci-dessous. A moins que des changements radicaux ne soient rapidement instaurés, la croissance économique associée à la croissance démographique sur une planète limitée amènera mathématiquement à un point de rupture des équilibres, qui remet en question à moyen terme les conditions nécessaires à la survie des espèces. L'homme refuse de voir le mur vers lequel il se précipite, afin de ne pas remettre en question son mode de vie fondé sur la croissance indéfinie et sa relation parasitaire avec la nature et la planète.

Le changement de paradigme (de modèle de pensée et de système de valeurs) devient une nécessité urgente, mais les décideurs politiques et économiques semblent incapables de gérer la transitionⁱ, alors que des signes sanitaires, sociaux, écologiques, climatiques, la perte de biodiversité et la disparition accélérée d'espèces donnent des alertes explicites sur le risque d'effondrement des systèmes vivants. Il est indispensable que l'homme prenne du recul et fasse un bilan écologique réaliste des méthodes industrielles qu'il a préconisées ou qu'il a imposées par des réglementations orientées depuis soixante ans. Sur cette durée très courte, les atteintes aux milieux vivants, aux populations végétales et animales, à la vitalité des sols, au milieu marin, à l'atmosphère, au climat sont d'une gravité jamais observée auparavant. Par leur aveuglement, leur avidité et leur démesure, les décideurs d'inspiration néolibérale seront responsables d'un génocide écologique, qui touchera d'abord les plus vulnérables, puis l'ensemble des populations et des espèces, à mesure que les déséquilibres écologiques s'amplifieront et décompenseront en cascade. L'homme doit remettre en question la croyance en son omnipotence, modifier fondamentalement ses priorités et son rapport à la nature, et passer la main, tant que cela est encore possible, aux processus qui sont seuls capables de restaurer ces équilibres : **les systèmes biologiques et écologiques naturels d'autorégulation.**

Les autorégulations ECOLOGIQUES adaptatives : la régulation naturelle des écosystèmes en fonction des conditions du milieu, pour la préservation des équilibres et des cycles nécessaires à la vie.

Définition : le monde vivant dans sa globalité (règne végétal + règne animal) constitue une entité dynamique collaborative d'une infinie complexité mais efficacement autorégulée. Les **autorégulations écologiques adaptatives** [AEA] sont les processus naturels spontanés qui régulent les équilibres quand les conditions de l'environnement évoluent ou varient de manière progressive, non excessive, et qui concernent l'ensemble des éléments vivants (sol, milieux aquatiques, microbiotes, végétaux, animaux). Les AEA régulent aussi bien au niveau global, planétaire (adaptation aux variations du rayonnement solaire et de l'atmosphère, de la température des océans, du climat, recyclage du CO₂...) qu'au niveau régional : recolonisation biologique des territoires dont l'affectation a été modifiée (déforestation ou reforestation, urbanisation, remembrement, destruction des haies...), et au niveau micro-local : vitalité microbiologique de l'humus, du plancton, des microbiotes, etc. Les perturbations de ces équilibres et les processus de régulations adaptatives qui les compensent sont interdépendants. Ils évoluent en chaîne, avec **des conséquences directes ou indirectes sur l'ensemble des êtres vivants et sur l'équilibre des populations et des espèces.**

Les autorégulations écologiques adaptatives sont gérées essentiellement par le règne végétal. Les limites et l'inertie de ces mécanismes sont liées aux capacités d'adaptation des végétaux, à leur cycle

végétatif annuel et à leur durée de vie. Il est remarquable que ces régulations écologiques adaptatives, qui semblent non organisées, aléatoires, sans plan directeur évident, sont pourtant d'une efficacité et d'une cohérence extrêmes, avec la capacité d'évoluer vers une complexité croissante. L'intelligence naturelle et globale, décentralisée, de ces processus nous échappe totalement. L'homme ne peut que respecter ces autorégulations : **moins il intervient, mieux elles fonctionnent**.

Actuellement, bien au contraire, **le perturbateur le plus lourd de ces processus est l'espèce humaine**, par sa démographie, sa consommation d'énergie et de ressources, ses activités industrielles et agricoles, ses réalisations pharaoniques, et l'omniprésence de molécules de synthèse industrielles non biocompatibles, perturbatrices des milieux vivants et des systèmes biologiques, rémanentes, provoquant des nuisances prolongées ainsi que des ruptures d'équilibre et de cycles dans les écosystèmes. Face à la conjonction de ces perturbations, les AEA naturelles semblent approcher de la limite de leurs capacités à rétablir les équilibres dans de nombreux domaines, et une décompensation en chaîne de ces processus régulateurs est de plus en plus probable, avec les conséquences que l'on peut imaginer, si un changement radical de direction et de pratiques n'est pas rapidement opéré par l'espèce perturbatrice.

La vie n'est pas un phénomène individuel, mais collectif, interdépendant, symbiotique. Aucun individu (et aucune espèce animale, y compris l'homme) ne peut vivre en se passant des autres individus et d'autres espèces qui partagent le même écosystème et qui effectuent pour lui des fonctions biologiques dont il est totalement dépendant. Dans cette collaboration symbiotique des espèces, il faut reconnaître les rôles primordiaux du végétal, acteur essentiel de fonctions biologiques indispensables pour l'animal : production primaire de molécules organiques, d'énergie métabolisable et d'aliments, recyclage des déchets et du CO₂, protection, colonisation harmonieuse et équilibrée des milieux, adaptabilité fonctionnelle et génétique, régulations biologiques et écologiques, etc. Si on prend du recul sur le fonctionnement global du monde vivant, le règne animal apparaît comme un phénomène totalement dépendant du règne végétal, acteur principal de la synthèse de matière vivante et des régulations biologiques indispensables pour l'animal et l'homme. Inversement, les rôles favorables de l'animal dans la collaboration symbiotique végétal/animal sont modérés. Rappelons cependant l'intérêt de la pollinisation par les insectes et de la fertilisation du sol dans les systèmes polyculture-élevage, qui sont favorables aux cycles du vivant, mais que les méthodes industrielles intensives perturbent ou négligent. **La collaboration raisonnée avec le végétal doit être privilégiée à tous les niveaux, elle est la condition impérative de la vie animale.**

Cette **collaboration symbiotique naturelle**, force et source de la vie, fait actuellement l'objet d'un déni scientifique aux conséquences suicidaires. Elle est entravée par des normes et des réglementations technocratiques, sous l'influence de lobbies industriels, au prétexte de sécurité et de normalisation, car elle produit gratuitement des services spontanés et des fonctions autorégulées qui concurrencent les intérêts industriels sous brevets (semences hybrides, manipulations génétiques, engrais chimiques, produits de synthèse phytosanitaires ou médicamenteux...).

La vie, l'agriculture et la santé sont des phénomènes naturels, biologiques, symbiotiques. Il semblerait cohérent de les gérer en priorité avec des concepts biologiques, des partenaires vivants, des ressources naturelles et organiques disponibles et recyclées dans la nature, plutôt qu'avec des raisonnements pharmacologiques et des produits de synthèse, qui montrent une biocompatibilité médiocre et posent des problèmes préoccupants au niveau biologique (effets secondaires, perturbateurs endocriniens, toxicité, antibiorésistance, résidus) et écologique (pollution des sols et de l'eau, rémanence dans l'environnement, perturbations écosystémiques, pertes de biodiversité). Les produits de synthèse devraient être utilisés de manière complémentaire, en cas d'absence de solution naturelle ou biologique de première intention. Des méthodes et des solutions naturelles biocompatibles et durables existent, efficaces, peu préoccupantes, mais elles sont entravées par des règlements favorables aux solutions industrielles de synthèse.

La santé est un processus d'adaptation à l'environnement

La SANTE est-elle "un état de complet bien-être physique, mental et social", comme la définit l'OMS ? Cette définition de juriste, statique et idéalisée, est totalement utopique. **La condition première de la santé, c'est d'être en relation favorable avec son milieu** (physique, biologique, social), **et d'avoir la capacité physiologique et psychique de s'adapter et de réagir aux variations et aux perturbations de celui-ci.**

Une définition biologique semble plus réaliste : la santé est la résultante dynamique d'une équation à deux variables : un individu plus ou moins vulnérable (variable interne, physiologique) dans un environnement plus ou moins pathogène (variable externe, écologique). Pour avoir une action favorable sur la santé et la vitalité d'un être vivant, il faut donc :

1- **maitriser autant que possible les facteurs externes de déséquilibres et de stress** (alimentation équilibrée, variée et qualitative, conditions de vie, pratiques adaptées, bien-être, groupe social peu compétitif, niveau raisonnable de productivité et équitable de rétribution) **et les agressions et perturbations** venant du milieu physique, biologique ou social (hygiène, ambiance, agents infectieux et parasites, toxiques et polluants, perturbations électromagnétiques, traumatismes, conflits, compétitions...).

2- **diminuer sa vulnérabilité.** L'animal et l'homme doivent avoir la capacité de **s'adapter** à un milieu variable et de **réagir** en cas d'agression, afin de conserver leurs équilibres internes (leur homéostasie). Cette capacité est liée à la génétique mais surtout **à l'efficacité dynamique des organes et à la réactivité des fonctions physiologiques.**

Physiologie de la santé : les autorégulations PHYSIOLOGIQUES adaptatives

Définition : les **autorégulations physiologiques adaptatives** [APA] sont des processus biologiques fondamentaux dont le but est de maintenir les équilibres internes de l'individu quand les conditions du milieu changent. **Les APA assurent l'homéostasie, mais permettent également l'ADAPTABILITE et la REACTIVITE aux variations des conditions de vie et de l'environnement.** Ce sont des processus dynamiques complexes, interdépendants, spontanés, multifactoriels, de réaction rapide. Les APA ont pour siège les cellules et les organes, qui deviennent capables de s'adapter aux variations, aux perturbations et aux nécessités du moment, car elles modulent le fonctionnement codé dans le génome.

Définition : le **STRESS d'adaptation** est la réponse physiologique dynamique de l'être vivant confronté à un déséquilibre, à une agression, ou quand il est face aux aléas inéluctables de la vie. Son but est de permettre l'autorégulation physiologique adaptative en cas de perturbation venant du milieu ⁱⁱ.

- Si les fonctions biologiques qui assurent l'adaptation au milieu et aux perturbations externes sont efficaces, les APA vont permettre de maintenir ou de retrouver spontanément l'équilibre et la santé, après une phase réactive de stress d'adaptation (**Stress favorable**).
- Si les fonctions sont déficientes, ou si la perturbation est d'intensité excessive ou prolongée, les capacités d'autorégulations adaptatives sont débordées ou s'épuisent, et la pathologie ou le burn-out physiologique ou psychique surviennent (**Stress pathogène**). Ces situations nécessitent une prise en charge médicale, mais aussi l'atténuation de la perturbation qui provoque le stress, sinon elle peut entraîner une issue fatale.

C'est L'EFFICACITE FONCTIONNELLE des organes, liée à leur capacité d'AUTOREGULATION PHYSIOLOGIQUE ADAPTATIVE QUI EST LE FACTEUR PRIMORDIAL DE LA SANTE ET DE LA REACTIVITE lors du stress, suite aux agressions, aux perturbations et aux variations des conditions du milieu.

Une action nutritionnelle favorable à ces processus fonctionnels s'avèrerait d'un intérêt majeur.

3 PROCESSUS BIOLOGIQUES PRIMAIRES (la chaîne métabolique, la vitalité, les interrelations symbiotiques) assurent les fonctions fondamentales du vivant, décrites ci-dessous. *Ces processus ont également en charge les autorégulations adaptatives aux conditions de l'environnement, ainsi que la gestion physiologique du stress suite à une perturbation ou une agression venant du milieu.*

1. La **CHAINE METABOLIQUE [F1]** assure la *synthèse* de la **matière vivante** constituant l'individu (à partir d'aliments venant du milieu), ainsi que le *fonctionnement métabolique* et l'*épuration*. **Cette macro-fonction régule les stress métaboliques, les stress toxiques et toxiques, le stress oxydant.**
2. La **VITALITE** (ou énergie vitale) **[F2]** permet l'animation de l'individu et son intégration active dans l'environnement. Cette fonction possède une composante physique (la capacité d'agir, le tonus) et une composante psychique (l'instinct, la détermination). Elle joue également un rôle important dans l'instinct de reproductionⁱⁱⁱ. Elle assure de nombreuses régulations internes (psychiques, neurovégétatives, hormonales) en lien avec le milieu. **[F2] régule les stress d'épuisement et d'adaptation au milieu physique et social.**
3. Les **INTERACTIONS** et échanges d'informations entre les êtres vivants partageant le même écosystème
 - > **Les interactions positives** (collaboratives/écosystémiques) doivent être entretenues et préservées. Elles sont la base impérative de la vie, rappelons ici le rôle majeur des végétaux dans la **collaboration symbiotique des espèces**, et la dépendance fondamentale de l'animal au règne végétal.
 - > **Les interactions négatives** (fortement compétitives^{iv}/antagonistes/agressives) sont potentiellement pathogènes et nécessitent des fonctions de défense, en particulier contre les **agresseurs microbiologiques** ou protéiques : l'**IMMUNITE [F3-I]** et la **PRESERVATION FONCTIONNELLE [F3-P]**. **Ces fonctions régulent les stress infectieux et la réactivité / préservation fonctionnelle** rendues nécessaires par la sollicitation accrue des capacités de régulation **lors des agressions**, qui sont alors à risque de décompensation et d'état de choc, si leur réactivité est insuffisante face à l'agression.

Les autorégulations physiologiques adaptatives doivent faire face à des conditions externes qui connaissent des variations importantes ou provoquent des agressions parfois intenses. Pour réagir à ces perturbations, **le stress d'adaptation nécessite une accélération fonctionnelle des processus vitaux primaires**, en particulier métabolique F1, adaptative F2 et des fonctions de défense F3-I et F3-P, qui entraîne des besoins nutritionnels quantitatifs et qualitatifs spécifiques. Les phases intensives de production ou de travail, d'effort physique ou intellectuel, de gestation, entraînent également une augmentation des besoins physiologiques adaptatifs. C'est essentiellement le végétal qui apporte la matière et l'énergie nécessaires à cette activation des fonctions. **Il apporte aussi des informations biologiques.**

Les nutriments végétaux physiologiquement actifs

LE VEGETAL APPORTE DES INFORMATIONS BIOLOGIQUES DYNAMISANTES, particulièrement utiles lors des phases de forte sollicitation physiologique, permettant d'améliorer les capacités d'auto-régulation adaptative [F1, F2, F3]. Lors de l'accélération fonctionnelle du stress, une optimisation de la réactivité peut être obtenue par l'apport nutritionnel de végétaux d'utilisation traditionnelle, reconnus pour leurs effets biologiques informatifs et catalytiques favorables aux fonctions physiologiques animales, et pour leur caractère non préoccupant. **De nombreux composants végétaux^v** que le métabolisme animal est incapable de synthétiser **sont de puissants activateurs naturels des fonctions physiologiques animales.** Ils permettent une réponse efficace et proportionnée aux phases de forte sollicitation ou au stress d'adaptation, diminuant ainsi la vulnérabilité et la médicalisation de l'individu. La plante n'est pas une "matière première" ou un "additif sensoriel", elle est la base de la matière vivante et de la dynamique vitale.

Le slogan nutritionnel "Mangez 5 fruits et légumes par jour" est une incitation à l'utilisation préventive bénéfique, mais empirique, non optimisée, de ces propriétés du végétal favorables à la santé humaine. L'utilisation nutritionnelle de synergies végétales *orientées et optimisées* dans le but d'activer/soutenir les capacités physiologiques animales ou humaines constitue la **PHYTONUTRITION FONCTIONNELLE**. C'est une **nutrition spécifique des périodes de forte sollicitation, permettant l'efficacité et la réactivité de la dynamique fonctionnelle** nécessaire lors du stress d'adaptation, en activant les capacités d'autorégulation.

Plutôt que d'attendre qu'un individu vulnérable qui vient de subir une perturbation soit malade pour le traiter de façon allopathique, il semble plus logique de **nourrir/activer naturellement ses compétences physiologiques** avec des synergies végétales, dans les phases à risque, au moment de la sollicitation fonctionnelle intense ou *à chaud*, lors du stress adaptatif. Un individu réactif est capable de gérer le stress de manière favorable et de s'auto-guérir dans la majorité des cas. **La santé n'a pas un fonctionnement pharmacologique, c'est un processus biologique dynamique, auquel le végétal est largement associé**^{vi}.

La **phytonutrition fonctionnelle** est d'une efficacité remarquable pour activer les fonctions physiologiques primaires, dont la perturbation par des facteurs du milieu (alimentaires, météorologiques, infectieux, sociaux...), représente la cause de la majorité des problèmes sanitaires courants. Chez l'animal, cette méthode est utilisée depuis 10 ans dans de nombreux élevages de production, dans les périodes de forte sollicitation fonctionnelle ou de stress d'adaptation, avec des résultats extrêmement intéressants et probants^{vii}. La phytonutrition fonctionnelle représente une voie d'intérêt majeur, naturelle, très peu préoccupante au niveau sanitaire et écologique, pour démedicaliser la santé et diminuer la vulnérabilité, et elle offre des réponses à de nombreux problèmes sans solutions avec des méthodes allopathiques. Elle permet de diminuer de manière radicale l'utilisation de médicaments et d'antibiotiques, dans le cadre de la **lutte contre l'antibiorésistance**^{viii}. Elle est fondamentalement écologique et durable, d'abord parce qu'elle utilise pour activer la vitalité et la réactivité des ressources végétales reconnues comme étant efficaces et peu préoccupantes par l'usage traditionnel et les acquis scientifiques, mais aussi parce qu'elle intègre dans son raisonnement que la relation au milieu (physique, biologique, social) est une condition primordiale de la santé. Cette méthode naturelle répond à l'ensemble des besoins biologiques et écologiques actuels : efficacité intense et constante, action physiologique adaptative, utilisation de produits nutritionnels végétaux non préoccupants, simplicité et cohérence du raisonnement d'utilisation.

Les autorégulations biologiques naturelles : des fonctions fondamentales du vivant, remises en cause par la croissance, le développement industriel et les réglementations

Les autorégulations adaptatives des systèmes vivants, qu'on les considère au niveau de la globalité de l'écosystème ou au niveau individuel de la physiologie de l'être vivant, sont des processus biologiques interdépendants et autonomes dont la complexité extrême échappe à l'analyse scientifique et à la maîtrise par les techniques humaines. Ces processus d'autorégulation biologique ont un caractère impératif, car ils entretiennent les équilibres et les conditions écologiques ou physiologiques nécessaires à la vie et à la pérennité de celle-ci.

Les autorégulations naturelles sont de plus en plus fréquemment perturbées par des actions industrielles écologiquement et biologiquement simplistes, qui ne maîtrisent pas les ruptures de cycles et d'équilibre biologique qu'elles provoquent. S'y ajoute l'utilisation (ou la contamination) presque systématique en agriculture, dans l'environnement, en alimentation et en médecine, de molécules de synthèse de toxicité non négligeable, qui polluent l'écosystème et s'accumulent dans les milieux biologiques, leur caractère artificiel entravant le recyclage naturel ou la détoxification physiologique. Dans le milieu interne des êtres vivants, ces molécules ont un effet perturbateur sournois, cumulatif, qui est l'une des causes de l'augmentation des pathologies chroniques non maîtrisées, quand ce n'est pas d'accidents aigus.

Pour les autorités sanitaires, acquises aux méthodes et aux concepts conventionnels, les produits de synthèse industriels sont pourtant LA norme. Ce sont les seuls qui sont recommandés par les agences officielles, et qui sont capables d'obtenir une Autorisation de Mise sur le Marché, ce qui leur assure un monopole de fait. Les méthodes et produits biologiques respectant ou activant les processus naturels autorégulés sont de plus en plus visés par des réglementations qui les disqualifient. **Cette exigence est une négation des processus élémentaires de la vie.** En pratique les méthodes et produits naturels sont souvent incapables de répondre aux normes administratives, n'étant pas aux mains d'entreprises industrielles, mais d'acteurs de taille modérée proches de l'agriculture. Des cadres spécifiques adaptés et proportionnés seraient indispensables, mais les évolutions actuelles ne vont pas dans ce sens.

Les experts et les technocrates montrent une méconnaissance et une suspicion disproportionnée pour les méthodes biologiques naturelles^{ix}, et ne reconnaissent pas leurs actions favorables, qui sont censurées. Les experts des agences doivent ménager à la fois la chèvre et le chou, le poids économique et lobbyiste des industriels d'une part, et les risques élevés liés aux méthodes artificielles qu'ils préconisent d'autre part. C'est une mission impossible, car l'évaluation de l'impact global des méthodes et produits industriels de synthèse est infaisable, malgré les dossiers d'AMM, en raison de la complexité des interactions biologiques et écologiques. Fréquemment, on ne constate qu'à postériori les effets secondaires, les pathologies iatrogènes et les déséquilibres qu'ils ont provoqués sur les individus, les systèmes biologiques et la biodiversité. L'intérêt incontestable que certaines molécules de synthèse peuvent apporter devrait en faire des méthodes complémentaires, après une évaluation globale de l'efficacité, des avantages et des inconvénients liés à chaque méthode. Cette évaluation et cette remise en question est encore peu pratiquée par les professionnels prescripteurs. Des intérêts économiques puissants et des pesanteurs administratives s'y opposent.

Privilégier des méthodes biocompatibles et des (éco)systèmes qui aient un avenir

Privilégier des méthodes soutenables sur une planète peuplée bientôt de dix milliards d'humains nécessite de redéfinir la place de l'homme, ses droits et ses responsabilités, face à l'ensemble de la communauté symbiotique des espèces, car l'homme ne peut se passer de la collaboration de celle-ci. **La production alimentaire durable, la sécurité sanitaire et la préservation écologique nécessitent d'intégrer les lois biologiques fondamentales, et de privilégier les méthodes les plus naturelles, qui respectent le fonctionnement complexe et autorégulé des systèmes vivants.** Ceux-ci ont fait leur preuve depuis quelques milliards d'années, et ont permis l'évolution remarquable et l'adaptation des espèces. En quelques décennies, les méthodes industrielles *normalisées* et les molécules artificielles *dûment homologuées* en agriculture, en médecine, en alimentation ont gravement hypothéqué l'avenir du vivant, mais ceci semble échapper aux décideurs, qui accordent la priorité à la croissance et aux méthodes industrielles, tant que le respect des dogmes et l'objectif suprême, la rentabilité économique, le "business", sont au rendez-vous.

ⁱ Les pouvoirs publics ont un double discours, évoquant des préoccupations environnementales, mais privilégiant au final les arguments économiques et la croissance. Ils gèrent l'avenir de la planète avec la même inconséquence qu'ils gèrent les finances publiques : des déficits toujours croissants amplifient les conditions d'un effondrement économique et social. Si on peut tricher en économie pour maintenir temporairement des systèmes instables, on ne pourra pas corriger les déséquilibres des écosystèmes quand ceux-ci décompenseront.

ⁱⁱ Les perturbations et les intoxications *lentes, subliminales et/ou complexes* (effets cocktails) ne sont pas perçues et ne provoquent pas de stress, donc pas de réaction d'adaptation et de défense. Elles n'ont pas de phase d'alerte réactive. Elles progressent à bas bruit avant de s'exprimer cliniquement par des maladies chroniques et dégénératives, révélées tardivement et devenues irréversibles. Leur action génotoxique est également mise en cause.

ⁱⁱⁱ La fonction de reproduction est indispensable pour l'espèce, mais n'est pas une fonction vitale primordiale pour la santé de l'individu. Elle assure une adaptabilité génétique, à long terme, mais n'intervient pas de manière réactive immédiate lors du stress d'adaptation.

^{iv} Les relations de compétition peuvent être des forces d'évolution favorables ou au contraire la cause de déséquilibres pathogènes, suivant leur intensité et leur nature. Elles sont un des mécanismes de la sélection naturelle et de l'évolution adaptative des espèces. D'un autre côté, la compétition crée une fracture entre les individus ou les espèces les plus performants *sur certains critères* (les plus forts, les plus intelligents, les plus voraces, les plus ambitieux...), qui tendent à devenir dominants, et les autres, qui effectuent des fonctions nécessaires pour la communauté, mais peuvent se trouver peu à peu marginalisés, exploités ou éliminés par les dominants. Les communautés biologiques *naturelles* sont autorégulées, et sont en général équilibrées, stables, peu compétitives. Les groupes sociaux humains sont souvent hypercompétitifs, cloisonnés, autoritaires, parfois même totalitaires ou génocidaires. Ils ont trop peu souvent une relation associative, symbiotique avec les autres groupes et les autres espèces. Ils sont rarement autorégulés et stables, même quand ils se disent démocratiques.

^v Vitamines, antioxydants, polyphénols, flavonoïdes, anthocyanes, lactones amères, alcools et phénols aromatiques, terpènes, etc.

^{vi} Rappelons les rôles indispensables d'activateurs et de catalyseurs fonctionnels des minéraux et les oligo-éléments, mais ceux-ci sont admis et utilisés en nutrition depuis longtemps, alors que *l'activation fonctionnelle par les plantes physiologiquement actives* est sous-utilisée, en raison de la voie unique imposée par la pensée médicale conventionnelle allopathique.

La plante n'est pas seulement *médicinale*, médicament de phytothérapie, elle est d'abord actrice primordiale de la matière vivante, de la vitalité et de la réactivité animale.

^{vii} La santé en élevage est particulièrement démonstrative, en raison de l'importance des effectifs et de la fréquence des pathologies collectives, qui permettent de renouveler et de confirmer les observations cliniques, mais également en raison de la gravité fréquente des maladies aiguës, dont l'évolution favorable répétée suite à la prise en charge par des méthodes naturelles ne peut être attribuée à une guérison spontanée ou au hasard. Les incidences sanitaires et économiques positives de la phytonutrition fonctionnelle, la diminution de la vulnérabilité et de la morbidité animale, les résultats favorables observés sur l'évolution des problématiques fonctionnelles courantes sont extrêmement significatifs. En santé humaine, les variations infinies des conditions de vie et des pratiques de patients individuels ne permettent pas de tirer des conclusions aussi nettes.

^{viii} En stimulant en période à risque ou au début du stress infectieux les capacités fonctionnelles et les autorégulations adaptatives, la phytonutrition fonctionnelle rend inutile une proportion importante des traitements antibiotiques, l'animal devenant immunologiquement compétent, donc physiologiquement réactif. Sur le terrain, en élevage, les antibiotiques deviennent inutiles dans plus de 50 % des cas où ils auraient été utilisés en médecine conventionnelle.

^{ix} Les experts et les législateurs, acquis aux méthodes officielles, proches des lobbies industriels, imposent des réglementations cloisonnées qui n'intègrent pas les lois impératives du vivant, la multifonctionnalité primordiale des végétaux et la cohérence d'un raisonnement global. Ils font l'amalgame sans discernement entre plantes favorables à la santé et plantes toxiques. Ils sont en opposition croissante avec la demande sociétale, méconnaissent les méthodes non officielles et les évolutions pro-écologiques des pratiques de terrain, pour lesquelles ils font preuve d'une méfiance disproportionnée, transposée des scandales ayant affecté l'industrie pharmaceutique ou le secteur agro-alimentaire. Les produits naturels sont entravés, leurs allégations sont censurées, ce qui les disqualifie face aux produits industriels de synthèse : ceux-ci, bien que problématiques, sont les seuls en pratique à répondre aux normes administratives, à obtenir des Autorisations de Mise sur le Marché, à être utilisés largement, à être enseignés et recommandés officiellement.

Exemples de règlements dogmatiques et de contraintes administratives opposés à l'indispensable transition écologique

- Le *Rapport ANSES sur le médicament vétérinaire à base de plantes* (2016) demande des *Autorisations de Mise sur le Marché* et la détermination de *Limites Maximales de Résidus* pour tous les produits à base de plantes médicinales, sans discernement pour la nature de celles-ci et pour leur validation par l'utilisation traditionnelle. C'est oublier que les ruminants consomment naturellement un grand nombre de plantes médicinales ou aromatiques sur les parcours ou dans les fourrages naturels, et que cette diversité végétale est reconnue pour conférer une richesse qualitative et organoleptique recherchée dans les fromages et la viande.

- Le RCE 230-2013 "retire du marché" les d'extraits traditionnels d'un grand nombre de plantes aromatiques favorables à la santé (ortie, achillée, plantain, luzerne, frêne, noyer, serpolet, trèfle, verveine, sarriette...), alors qu'elles sont très présentes dans les parcours naturels des herbivores, et/ou qu'elles sont alimentaires ou condimentaires pour l'homme.

- La "Cascade" assure un verrouillage réglementaire étroit au profit des médicaments vétérinaires pourvus d'AMM. Elle disqualifie ou marginalise les méthodes et produits naturels peu préoccupants, les acteurs traditionnels de la plante, la prescription magistrale du vétérinaire rural phytothérapeute, exclut l'automédication phyto par l'éleveur. Elle est très adaptée pour assurer un monopole de fait des industriels sur la santé des animaux, mais totalement opposée aux besoins actuels, à l'heure de l'agro-écologie et du plan Ecoantibio.